Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 23 novembre 1857

Auteur·e : Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Dolot

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

1 Fichier(s)

Les relations du document

Collection Correspondant.e.s

Brullé, Alexandre (1814-1891) *est destinataire de cette lettre*
Dolot *est auteur(e) de cette lettre*

Afficher la visualisation des relations de la notice.

Informations sur le document source

CoteFG 15 (4)
Collation1 p. (103r)
Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit
Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888) ; Dolot, Jean-Baptiste André Godin à Alexandre Brullé, 23 novembre 1857, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 08/12/2025 sur la plate-forme EMAN : https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29651

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29651?context=pdf

DroitsFamilistère de Guise et Bibliothèque centrale du CNAM ; projet EMAN (Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne nouvelle). Licence Creative Commons Attribution – Partage à l'Identique 3.0 (CC BY-SA 3.0 FR).

Présentation

Auteur·e

- Dolot
- Godin, Jean-Baptiste André (1817-1888)

Date de rédaction23 novembre 1857
Lieu de rédactionGuise (Aisne)
DestinataireBrullé, Alexandre (1814-1891)
Lieu de destinationForest, Bruxelles (Belgique)

Description

RésuméGodin informe Brullé qu'il s'est rendu sur les lieux de l'accident [du naufrage du bateau transportant ses tuiles], moins grave que ce qu'il craignait. Il lui explique qu'il ne partage pas son opinion sur la garantie du batelier : Godin croit qu'il est responsable de la marchandise, d'autant plus qu'il avait assuré à Lille son bateau et sa marchandise. Il lui demande de lui envoyer l'original du compromis avec [le batelier] Claes. Godin annonce à Brullé qu'il va lui fournir les cuisinières qu'il désire.
Notes

- Une numérotation manuscrite est copiée dans la marge du folio : « 102/104 ».
- La lettre est signée Dolot, par procuration de Godin-Lemaire.

Mots-clés

Appareils de cuisson, Fonderies et manufactures "Godin", Ressources naturelles, Transport de marchandises
Personnes citées

- Bourdeau [monsieur]
- Claes [monsieur]
- Fabry et Cie

Lieux citésLille (Nord)

Informations biographiques sur les correspondant·es et les personnes citées

NomBrullé, Alexandre (1814-1891)
GenreHomme
Pays d'origineFrance
Activité

- Fouriérisme

- Industrie (grande)
- Patron/Patronne

BiographieÉditeur de musique et industriel fouriériste français né en 1814 et décédé en 1891. Alexandre Brullé est l'époux d'Adèle Augustine Brullé-Tardieu. Godin confie en 1855 à Alexandre Brullé la direction des ateliers de Forest puis de Laeken (Belgique). Alexandre Brullé met fin le 11 mars 1863 à ses fonctions à l'usine de Laeken, où il est remplacé progressivement par Eugène André à partir de l'été 1862. Le couple Brullé s'installe à Saint-Mandé (Val-de-Marne). En février 1888, Marie Moret, qui entretient une correspondance avec Adèle Augustine Brullé, indique qu'Alexandre Brullé est atteint d'une grave paralysie depuis de nombreuses années.

NomDolot
GenreHomme
Pays d'origineFrance
Activité

- Employé/Employée
- Industrie (grande)

BiographieComptable à Paris au milieu du du XIXe siècle. Dolot est recruté en juillet 1856 par Jean-Baptiste André Godin en qualité d'employé supérieur chargé de la direction de la comptabilité et de la direction commerciale des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire. Son recrutement coïncide avec la démission de Bouleau qui dirigeait les services administratifs de la manufacture. Dans sa correspondance, Dolot montre une certaine ambition. Il quitte des Fonderies et manufactures Godin-Lemaire en février 1861 en conflit avec Godin.
Notice créée par Équipe du projet FamiliLettres Notice créée le 15/07/2022
Dernière modification le 26/04/2023

Fichier issu d'une page EMAN : http://eman-archives.org/Famililettres/items/show/29651?context=pdf

102
104

Gand 23 9bre 1857

Monsieur Borelli : Forest-lez-Bruxelles.

Je suis en possession de votre lettre du 21 Ct ; je me suis rendu compte par moi-même de l'accident survenu et j'espère qu'il ne sera pas aussi sérieux que vous vous y aviez tout d'abord cru. Je ne partage pas votre opinion au sujet de la garantie du bateau, car en tout état de cause je la crois responsable de la marchandise et il l'avait fort bien comprise qu'il s'était assuré à Gilly pour son bateau et son chargement.

J'ai besoin de l'original du compromis dont vous m'avez adressé copie, veuillez je vous prie me le faire parvenir immédiatement.

Je prends note de vos besoins et je vais faire tout mon possible pour y satisfaire dans le plus bref délai possible, notamment pour la Cuillère ; j'avais préféré vous voir vendre un de mes nouveaux chaloupes pour l'approvisionnement de notre port et si je l'ai établi c'est que j'ai reconnu des inconvénients dans l'autre, je vais néanmoins faire disposer la Cuill.re pour le service.

Agréez, je vous prie, mes bien cordiales salutations.

Cadière Lucien

Delot ainé